

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **24**

Procurations : **6**

Nombre de conseillers
absents : **3**

OBJET :
Grille tarifaire de la
Médiathèque Maurice
ADEVAH-POEUF

- N°4 -

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

SEANCE DU MARDI 14 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 14 novembre 2023 à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 08 novembre 2023 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie,
sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON,
Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine
MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN,
Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Thierry
BARTHELEMY, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT,
Serap ALP, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Claire JOYEUX, Annie
CHEVALDONNE et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

David DEROSSIS à Stéphane RODIER,
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON,
Lisa ASAR à Claude GOUILLON-CHENOT,
Patricia BOSTMAMBRUN à Catherine PAPUT,
Pepa CAENEN à Hélène BOUDON,
Michelle MAGNOL à Martine MUNOZ,

Etaient absents ou excusés :

Didier STURMA,
Betul SIMSEK,
Francis ROUX.

Secrétaire de séance :

Martine MUNOZ

GRILLE TARIFAIRE DE LA MEDIATHEQUE MAURICE ADEVAH-POEUF

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** la délibération du 31/12/2022 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Considérant** que dans le cadre de l'ouverture au public de la médiathèque Maurice ADEVAH-POEUF prévue le 15/12/2023, il est nécessaire de mettre en place une grille de tarification des usages des services payants.
- **Considérant** que cette grille regroupera tous les tarifs applicables à partir du 15 décembre 2023.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- **Approuve** la grille tarifaire – Médiathèque Maurice ADEVAH-POEUF, présentée en annexe de la présente et applicable à partir du 15 décembre 2023 ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

La secrétaire de séance,



Martine MUNOZ

Le Maire,



Stéphane RODIER